

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2025

Présents : Didier REY, Christian LÉCHIT, Gervais CILLAIRE, Joël LABORDE-RAYNA, Nathalie CUYEU, David VIRENQUE, Hélène LAVÉDRINE, Graziella ARMENGOL, Alexandre ALVES, Martine CAVAILLOLE, Thibaud LABORDE-GANNÉ, Sylvain CAZENAVE, Robert GIMENEZ, Liliane MOYEN, Alain LABESCAT, Sylvie CAUMONT, Caroline GALLARDO, Christian PIGERON et Sébastien PONTILLON.

Pouvoirs : Julio GARRIDO à Sylvie CAUMONT, Sébastien GARRIDO à Jean-Marc GUYOMARD, Aimeline REY-BETBEDER à Gervais CILLAIRE.

Secrétaire de séance : Sylvie CAUMONT.

I - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 02 OCTOBRE 2025

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour afin que Messieurs PENICAUD et ALVES puissent présenter leurs projets respectifs.

II - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Projet E-CHO - Intervention de M PENICAU

M PENICAUD intervient pour présenter le projet E-CHO porté par la société Elyse Energy en partenariat avec plusieurs acteurs industriels français.

Elyse Energy est une PME française qui développe des solutions locales de production de carburants d'aviation durables. Ces projets répondent aux besoins des industriels et des acteurs du transport, tout en contribuant à la décarbonation de l'économie et au développement des territoires, grâce à la création d'emplois et à des partenariats locaux.

Cette usine vise à produire 200 millions de litres de carburants durables. Elle s'inscrit dans les objectifs nationaux de souveraineté et de transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles importées.

Elle réinvestit les anciens sites de Yara à Pardies/Bésingrand et Péchiney à Mourenx-Noguères.

NACRE

La société NACRE souhaite implanter une bioraffinerie lignocellulosique sur la plateforme Induslacq. Le bioéthanol sera obtenu à partir de biomasse lignocellulosique ainsi que de résidus de bois ou de paille. Ce projet nécessite la réalisation d'un Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE). L'enquête publique qui devait se dérouler du vendredi 21 novembre 2025 au lundi 22 décembre 2025 a été reportée.

Conformément au code de l'environnement, les conseils municipaux des communes concernées devront donner leur avis sur le dossier.

III - Centre technique

La demande de permis de construire a été accordée.

Cependant, le Maire indique que ce dossier met beaucoup de temps à voir le jour, notamment en ce qui concerne le volet de la charpente en photovoltaïque qui reste à traiter.

Il a été fait appel à la société Philexis afin d'étudier la possibilité d'équiper la toiture de panneaux photovoltaïques et de créer une boucle d'autoconsommation collective pour les besoins énergétiques de la commune. M. Philippe ALVES, Directeur de ladite société est convié à présenter l'étude d'opportunité réalisée.

Précisions apportées par M le Maire, le conseil municipal se prononce pour approfondissement de l'étude initiée.

IV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Un point est effectué sur les diverses actions portées par la CCLLO depuis le dernier conseil.

Le PLR de la CCLLO est en cours de révision.

Un diagnostic routier a été effectué.

Une aide touristique a été accordée à Lacq Aventure.

V - PERSONNEL

Un audit concernant le fonctionnement de la collectivité est toujours en cours. Il est effectué par le CDG 64.

Le conseil décide d'intégrer un agent d'entretien polyvalent contractuel en le nommant stagiaire sur un poste d'adjoint technique. Le tableau des emplois sera actualisé en conséquence.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à la convention de participation à adhésion facultative pour le risque santé conclue entre le CDG 64 et la MNT. En effet, la réglementation en vigueur prévoit la participation financière obligatoire des employeurs territoriaux à la couverture de leurs agents en matière de santé. Avis favorable unanime du conseil municipal.

VI - AFFAIRES SCOLAIRES-JEUNESSE

Le premier conseil d'école vient de se tenir. Les effectifs scolaires sont préoccupants. Madame Hélène LAVEDRINE fait part des remerciements du corps enseignant à l'égard de la commune pour l'ensemble des travaux effectués cet été. Diverses actions sont prévues d'ici la fin de l'année : marché de Noël, Noël des enfants.

VII - URBANISME : PLUI

L'enquête publique s'est achevée.

La commission d'enquête a rendu ses observations sur le PLUI et un avis défavorable a été émis. Le projet de PLUI amendé sera proposé pour validation au conseil de communauté en fin d'année. Le PLUI devrait s'appliquer à partir du mois de février.

VIII - PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT

Stade

Les stades d'honneur et d'entraînement ont été décompactés, regarnis et amendés. Monsieur David Virenque fait part de son ressenti quant auxdits travaux, aucune observation de sa part.

Un point est effectué sur le terrain d'entraînement. L'entreprise SPIE BATIGNOLLES a été rencontrée. Elle s'est engagée à prendre en charge les travaux complémentaires qui s'imposent à ses frais. La période la plus propice à la réalisation des travaux serait mars avril. Le terrain devra ensuite être immobilisé plusieurs mois.

Extension cimetière Hameau d'Urdès :

L'architecte du CDG est en train de finaliser le projet.

Nous sommes en attente des résultats de l'étude de sol afin de pouvoir finaliser le dossier de consultation des entreprises.

Cellules commerciales-local mairie

Le cabinet Collet a finalisé le DCE de cette opération qui consiste au transfert de l'agence postale en mairie et à l'aménagement du local poste pour accueillir une extension du local des kinés. Les dernières adaptations ont été transmises aux kinés pour validation.

La consultation a été lancée. Les offres sont en cours d'analyse.

Les travaux d'installation de la poste en mairie seront menés en amont. Un point a été effectué avec les services de la Poste notamment sur le sujet de la vidéoprotection. Les travaux devraient pouvoir démarrer début 2026.

Aménagement RD 817

Le Département s'est engagé à réhabiliter les revêtements fortement dégradés par le passage quotidien de 7 000 véhicules. Profitant de cette occasion, la CC Lacq-Orthez a entièrement repensé la circulation sur cette route menant à divers commerces et lieux publics, en facilitant les déplacements des piétons et des cyclistes ainsi que le stationnement des véhicules. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Lacquois, en retirer le caractère très routier de cette départementale et marquer visuellement une entrée dans un bourg animé. Les travaux sont prévus pour une durée d'environ huit mois. Malgré l'envergure importante du chantier, la circulation est maintenue tout du long avec une utilisation ponctuelle de feux alternés. Une fermeture de la route a été nécessaire en septembre durant deux nuits seulement, pour poser le nouveau revêtement de la chaussée.

Comme il est d'usage et autant que faire se peut, les services de la CCLO et les entreprises ont mis en oeuvre les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sur les activités aux abords du chantier, en maintenant des accès piétonniers notamment et en installant des panneaux de communication indiquant que les commerces restaient ouverts.

Toutefois, les commerçants ont constaté une baisse de fréquentation de la clientèle depuis le mois d'août pour certains et septembre pour d'autres, qui se répercute sur leur chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, la CCLO a proposé de mettre en oeuvre le processus d'accompagnement des commerçants, ainsi que le dispositif d'indemnisation amiable des préjudices économiques subis par les commerces liés à des travaux de requalification urbaine.

Nous sommes en attente du retour de TE 64 concernant le dossier de l'effacement des réseaux.

Accrobranche

Le gérant de l'accrobranche a demandé l'alimentation du parc en électricité. Une étude dans le cadre de la procédure de site isolé a été lancée sur les volets techniques et financiers (accord du FACÉ, nécessité d'avoir une estimation fine des besoins, accord préfet). ENEDIS a transmis à TE 64 un avis favorable concernant la prise en concession du parc accrobranche. Le conseil municipal se dit favorable à ladite opération et valide le montant de la participation financière de la commune auxdits travaux.

Lotissement Mariaü

La déclaration préalable de division a été accordée. Des travaux de reprise de réseaux devront être effectués. Les devis viennent d'être transmis à la collectivité. Le nouveau bornage vient d'être réalisé. Le Maire indique que la commune vient d'être sollicitée par Mme REIZABAL qui souhaite acquérir un lot en lieu et place de M. DAUBA. Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur ladite vente. Avis favorable unanime.

Terrains de pétanque

Les travaux de création des terrains de pétanque sont pratiquement terminés.



IX - FINANCES

a) Autorisation de mandatement avant vote du budget.

Les restes à réaliser n'étant pas suffisants pour honorer des dépenses se rapportant à certaines opérations, le conseil décide d'autoriser d'ores et déjà des affectations.

L'association les Foulées du Bassin de Lacq sollicite une avance sur subvention d'un montant de 5 000 €. Adopté à l'unanimité.

M. LABORDE-RAYNA fait part de la requête de l'AICAF qui sollicite de la commune une aide pour financer la fourniture et l'installation d'un portique. Adopté à l'unanimité.

X - ACTIONS CULTURELLES

Nathalie CUYEU fait le point sur les différentes actions culturelles. La commission a souhaité que soient proposés le spectacle de la troupe l'art scène sur JJ Goldman et un concerto de Mozart.

L'édition 2025 du voyage des dames s'est bien déroulée.

XI - ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal valide les rapports annuels présentés par :

- ✓ Le syndicat Gave et Baïse et concernant respectant l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif,
- ✓ Le syndicat des trois cantons et concernant l'eau potable et l'assainissement non collectif.

XII - QUESTIONS DIVERSES

Une formation de deux heures environ aux premiers secours sera proposée au 1^{er} trimestre 2026 aux administrés. Une information sera diffusée auprès de la population. La nécessité d'une inscription est pointée (1 intervenant pour 15 personnes).

Bulletin municipal : Graziella ARMENGOL fait le point en l'absence d'Aimeline REY-BETBEDER.

Deux logements se sont libérés au sein de la résidence des jardins d'Elisa. Un appel à candidature a été diffusé auprès des administrés. Les deux logements seront loués à des Lacquois.

Un point est effectué sur l'action effectuée par la Mutuelle MUTAMI : 17 personnes ont adhéré à cette mutuelle.

Dates à retenir :

- Le 12 décembre 2025 : APE/Commune : Noël des enfants à l'Agora,
- 15 décembre 2025 : Distribution colis de Noël
- 17 janvier 2026 : repas des aînés à l'Agora,
- Le 01 février 2026 : loto de l'APE à l'Agora,
- Le 08 mars 2026 : Amicale : Carnaval à l'Agora et à Elisa,
- Avril/mai 2026 : Amicale : date à arrêter pour méchoui salle du Vieux Chêne,
- Le 05 avril 2026 : les 10 du FBL à l'Agora et à Elisa,
- Le 25 avril 2026 : fêtes du Hameau d'Audéjos à la salle du Vieux Chêne,
- Le 25 avril 2026 : APE : journée des familles à l'Agora,
- Les 23 et 24 mai 2026 : FC BAAL : tournoi de printemps au stade
- Le 06 juin 2026 : FC BAAL : assemblée générale, fête du foot,
- Le 14 juin 2026 : Amicale : 80 ans de l'Amicale à l'Agora,
- Les 14 et 15 juin 2026 : tournoi international d'Artix,
- Les 19 et 20 juin 2026 : fêtes de Lacq à l'Agora,
- Le 28 juin 2026 : APE : fête de l'école à l'Agora,
- Début juillet 2026 : Amassada : grillades
- Le 12 septembre 2026 : fêtes du Hameau d'Urdès à la salle du Caminaou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance,

Sylvie CAUMONT

